

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Transcender les frontières et en créer de nouvelles : l'étonnante diffusion des nouveaux modes de formation des familles au Canada

Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS

Centre interuniversitaire d'études démographiques

Université de Montréal / Institut national de la recherche scientifique

Montréal, Canada

Les comportements démographiques sont-ils régis par certains types de frontières? D'abord par des frontières géographiques ou nationales que l'on tend à reconnaître étant donné le mode d'organisation politique des sociétés. Ensuite par des frontières culturelles, sociales ou économiques dont les contours sont évidemment plus flous, plus difficiles à cerner. Y a-t-il un ordre de priorités entre ces divers types de frontières? La question n'est pas sans représenter un défi, car la recherche en démographie, en particulier, tend à se développer dans un contexte où la population-cible est une population définie par les frontières nationales, ne serait-ce que parce que les sources traditionnelles sont des produits de l'État national. Au-delà de cette réalité souvent contraignante, on peut croire que les citoyens d'un État, régis par un ensemble de lois, seront marqués par ces lois qui reflètent à la fois leurs comportements et les influencent. Mais les sociétés ne sont pas figées par leurs lois; d'autres forces les animent, les transforment et les diversifient.

Pour examiner ces questions, la transformation récente du mariage et de la famille constitue un matériau exemplaire, car elle ne s'est pas réalisée de façon uniforme dans les sociétés occidentales qu'elle touche cependant toutes. Voici quelques exemples: la fréquence du divorce se situait déjà à un niveau élevé aux États-Unis dès les années 1940 alors qu'il était encore relativement rare en Europe. Plus précoce et plus marquée en Amérique du Nord, la vague du baby-boom s'y est aussi retirée plus tôt et de façon plus profonde que dans les pays d'Europe de l'Ouest; d'ailleurs, l'évolution de la fécondité en Europe s'est effectuée à des rythmes très différents selon les régions, au moment où l'intensité convergeait vers une sous-fécondité généralisée, sans toutefois atteindre l'homogénéité. Par ailleurs, la Scandinavie a été à l'avant-garde dans la diffusion de l'union libre comme mode de formation des unions et comme cadre de la formation des familles. Ces quelques faits assez notoires suffisent pour rappeler que les évolutions démographiques, si elles prennent naissance à l'intérieur de frontières nationales, ne tardent pas à les traverser et se diffusent rapidement sans par ailleurs réussir à créer une uniformité qui rassurerait les observateurs et leur permettrait peut-être d'identifier une fois pour toutes, les causes, voire même, la cause de ces mouvements.

C'est d'ailleurs par le truchement de cette hétérogénéité dans les comportements des groupes sociaux qu'on se propose de réfléchir à la question posée. La diversité des évolutions entre pays se retrouve également à l'intérieur de leurs frontières politiques et géographiques et prend des couleurs particulières suivant le tissu culturel ou social de chaque pays. Tous les groupes sociaux n'agissent pas de la même façon, ne changent pas au même rythme; de plus, les convergences semblent provoquer de nouvelles divergences et les groupes qui, hier, poursuivaient un chemin dit traditionnel, adoptent avec frénésie les comportements de la dernière heure. À titre d'exemples, les contrastes entre le Québec et l'Ontario, les deux provinces canadiennes les plus peuplées, seront examinés, en particulier l'évolution différente des mécanismes de la baisse de la fécondité et les modalités des transformations récentes du mode de formation des unions. Déjà, ces exemples montreront qu'à l'intérieur d'un pays, les évolutions régionales ont leur vitalité propre, que l'on pourrait associer à la culture

propre à chaque région. On poursuivra alors la démonstration en utilisant un découpage plus fin, celui des petites régions administratives, pour illustrer la diversité à l'intérieur même du Québec où les liens entre culture et comportement démographique semblent l'emporter sur les effets des frontières nationales.

1. Contrastes traditionnels entre le Québec et l'Ontario: le cas de la baisse de la fécondité.

Du point de vue démographique, le Canada présente historiquement un paysage aussi contrasté que l'est sa géographie. L'évolution de la fécondité et des facteurs démographiques qui l'ont influencée au cours du vingtième siècle illustre bien cette affirmation. Dans un ouvrage majeur sur les *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada* (1968), Henripin met en évidence les variations interprovinciales des comportements en matière de fécondité. Seuls le Québec et l'Ontario seront retenus. Ce choix se justifie par l'évolution contrastée de ces deux provinces et par leur composition culturelle très différente (Dumas et Bélanger, 1996). Le Québec, de tradition catholique, regroupe la grande majorité de la population francophone du Canada et conserve à ce jour une grande homogénéité culturelle; l'Ontario, dont l'immense majorité est de langue anglaise, soit d'origine britannique et de religion protestante, soit d'autres origines ayant au fil des générations adopté l'anglais, comporte depuis les dernières décennies une importante fraction de sa population née à l'étranger, ce qui lui donne un caractère particulièrement hétérogène.

Les taux de fécondité générale (naissances annuelles pour 1000 femmes de 15-49 ans) y ont évolué de façon contrastée de 1911 à 1971. On remarque des différences importantes au point de départ; en 1911, le Québec affiche un taux de 44% plus élevé que sa voisine (161 versus 112). Cet écart atteindra un maximum en 1921 (155 versus 98) et s'atténuera par la suite pour devenir nul et même se renverser au début des années 1960, à la suite du baby-boom. Le Québec a tardé à réduire sa fécondité, ne l'abaissant que de façon modérée pendant la crise économique des années 1930, de sorte que ce n'est qu'à partir de la fin du baby-boom que la baisse s'est accélérée. Dans l'ensemble canadien, il s'agit d'un cas exceptionnel, car les autres provinces suivent de plus près le modèle ontarien (Henripin, 1968, p.21).

Toujours dans le même ouvrage, Henripin, grâce à une décomposition des variations de la fécondité générale, apporte un éclairage très intéressant sur l'originalité comparée des comportements démographiques du Québec et de l'Ontario (Henripin, 1968, tableau 3.1). Pour chaque période décennale de 1911 à 1961, l'auteur établit quelle est la part respective de quatre facteurs démographiques dans les changements du taux global de fécondité générale: la distribution par âge, la nuptialité, la fécondité des mariages et la fécondité hors-mariage (appelée fécondité légitime et fécondité illégitime dans le texte original). La prise en compte de ces facteurs est particulièrement significative pour l'objet de ce texte, car elle illustre de façon très convaincante que deux sociétés, chacune à l'intérieur de leurs frontières, mais voisines l'une de l'autre, ont vu leur comportement en matière de fécondité s'homogénéiser; cependant ce rapprochement apparent, tel que mesuré par la fécondité générale, s'est produit par des chemins très différents, reflets sans doute de traits culturels distinctifs et d'une organisation sociale différente.

On remarque d'abord les similitudes: à l'exception de la dernière période décennale, la distribution par âge joue dans les deux cas un rôle marginal. Par ailleurs, la fécondité hors-mariage n'a eu, somme toute, aucune influence sur l'évolution de la fécondité générale jusqu'en 1961; par la suite, à partir des années 1970, nous verrons que la situation change dramatiquement.

Ce qui est cependant fascinant, ce sont surtout les effets contrastés de la nuptialité et de la fécondité des mariages. Voyons d'abord le cas du Québec. En 1911, la fécondité y est encore au-delà de 40% plus élevée qu'en Ontario et elle ne diminuera que légèrement jusqu'en 1921

sous le faible effet négatif de la nuptialité et de la fécondité des mariages. À partir de 1921, une baisse marquée s'amorce, environ 25% pour la décennie qui suit, les deux-tiers de la baisse étant attribuables à la baisse de la fécondité des mariages et le tiers, à un ralentissement de la nuptialité liés à la crise économique. De 1931 à 1941, la baisse se poursuit, mais à un rythme ralenti; plus de 90% de cette baisse est attribuable au fléchissement de la fécondité des mariages, la nuptialité n'ayant qu'une influence marginale. Suit alors une période de reprise qui culmine avec le sommet du baby-boom à la fin des années 1950. Or, on constate que pendant cette période, l'effet de la fécondité des mariages continue d'être négatif, limitant l'augmentation à environ 15% de 1941 à 1951 et entraînant une baisse entre 1951 et 1961. Cette influence négative contrebalance en effet l'apport favorable de la nuptialité. On peut donc affirmer qu'au Québec, le baby-boom résulte de la combinaison de deux éléments qui vont en sens contraire: la poursuite de la baisse de la fécondité des mariages, baisse enclenchée tardivement, associée aux changements de comportements en matière de nuptialité.

Par contre, en Ontario, la fécondité, ayant amorcé sa réduction quelques décennies avant le Québec, grâce à la baisse soutenue de la fécondité légitime, et cela malgré une nuptialité plutôt favorable, est déjà plus faible en 1911; elle continuera de baisser jusqu'en 1941. La nuptialité, en général favorable à la fécondité, deviendra négative et se joindra à la baisse de la fécondité des mariages pour accélérer le mouvement de baisse entre 1921-1931. Après 1941, on assiste à une remontée de la fécondité des mariages qui s'associe à la nuptialité intense précoce de l'après-guerre pour pousser la fécondité générale au sommet du baby-boom. Le contraste avec la situation du Québec est frappant: la nuptialité en Ontario maintient la fécondité générale à un niveau relativement élevé alors que la forte baisse de la fécondité des mariages qui s'était produite dès les premières décennies du siècle a été suivie d'une reprise pour permettre la flambée du baby-boom. Au Québec, le baby-boom, moins prononcé, s'est produit grâce au rajeunissement de la nuptialité et à l'augmentation de son intensité; parallèlement la fécondité des mariages, encore assez élevée au départ, poursuivait sa chute.

Les mécanismes de formation des unions et des familles du Québec et de l'Ontario étaient donc déjà distincts avant la vague de transformations récentes. Entre ces territoires définis par des frontières politiques, deux sociétés avaient adopté des régimes démographiques différents, liés à leur religion, à leur identité linguistique et culturelle et sans doute à une organisation sociale différente. Il est difficile d'affirmer que l'existence de frontières politiques, dans la mesure où celles-ci comportent un système où l'élaboration des politiques sociales et économiques est relativement autonome, joue un rôle particulier au-delà des associations déjà évoquées en termes de composition linguistique et religieuse. Un article paru en 1968 dans *Population* (Krotki et Lapierre, 1968) montre que le Québec jusqu'en 1961 affichait une fécondité plus faible que les autres provinces, lorsqu'on tenait compte à la fois de l'origine ethnique et de la religion: c'est-à-dire que les Catholiques québécois avaient une fécondité plus faible que les Catholiques des autres provinces, que les Francophones québécois affichaient aussi une fécondité plus faible que les Francophones des autres provinces. Si la fécondité du Québec restait plus élevée, cela s'expliquait parce que les Québécois étaient catholiques en plus grande proportion que la population du reste du Canada, car on le sait la fécondité des Catholiques était nettement supérieure à celle des Protestants. Le comportement particulier des groupes ethniques ou religieux du Québec constituerait un argument en faveur de l'influence de la frontière politique sur les comportements démographiques. Mais cette hypothèse demande à être examinée plus en profondeur.

2. Un autre contraste entre le Québec et l'Ontario : la diffusion de l'union libre comme mode de formation des familles.

Le Canada se situe parmi les pays occidentaux où l'union libre est fréquente (Klijzing et Macura, 1997, p. 891). Plus de 20% des couples étaient dans cette situation en 1995.

Évidemment cette fraction varie largement entre les régions canadiennes, le Québec se situant au premier rang (Dumas et Bélanger, 1997).

Des analyses supplémentaires de l'Enquête sociale générale de 1995 de Statistique Canada mettent en évidence les nouvelles différences entre le Québec et l'Ontario dans le mode de formation des unions (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1999). Avant 1970, les couples du Québec et de l'Ontario se comportaient de la même façon : 98% d'entre eux mettaient leur premier enfant au monde dans le cadre du mariage, lequel correspondait au début de leur vie commune. Dès les années 1970, le changement s'amorce et déjà, on observe une petite avance du Québec par rapport à l'Ontario dans la propension des couples à choisir l'union libre pour fonder leur famille. Après 1980, la différence s'intensifie : en 1990-1995, seule une proportion de 33% des couples québécois ont leur premier enfant dans le cadre d'un mariage direct alors que c'est encore le cas de 70% des Ontariens. Si l'on tient compte de tous les mariages, incluant ceux qui ont été précédés d'une union libre, le contraste est moins marqué, mais non négligeable : 69% contre 84%.

D'autres travaux ont abordé la formation de la famille du point de vue des enfants (Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1999). Le contraste dans l'adoption plus fréquente au Québec qu'en Ontario de l'union libre comme mode de formation des familles, se retrouve encore ici, mais de façon plus aiguë. Prenant en considération l'ensemble des enfants en fonction de la situation conjugale de leurs parents au moment de leur naissance, l'évolution est frappante: de presque nulle pour la cohorte née au début des années 1960 au Québec, la proportion d'enfants nés de parents en union libre croît rapidement pour atteindre 43% pour celle née trente ans plus tard. En Ontario, cette dernière fraction n'est que de 12%. La réduction de la proportion des enfants nés de parents mariés n'est que l'envers de la médaille : elle passe de 95% à 51% au Québec contre 92% à 78% en Ontario, la fraction des enfants nés d'une mère seule restant stable à travers toute la période considérée. On note de plus qu'en Ontario le pourcentage d'enfants nés d'un mariage direct, sans cohabitation préalable, reste deux fois plus élevé qu'au Québec: 49% contre 23%.

En bref, étant donné la longue tradition de contrastes entre les deux provinces, on ne peut que constater la persistance de leur divergence. Cependant, il faut souligner que les différences ont changé de sens; l'Ontario du début du siècle avait été plus prompt que le Québec à adopter des comportements qui ont entraîné une baisse relativement précoce de sa fécondité; sa nuptialité était aussi marquée, à l'instar de la nuptialité américaine, par une précocité et une intensité plus fortes qu'au Québec. Par contre, au cours des deux dernières décennies, le Québec a enregistré une fécondité plus faible, une nuptialité complètement transformée qui s'est davantage ajustée sur celle des pays scandinaves dont le modèle fait une large place à l'union libre, union libre qui tend à se stabiliser et à devenir fréquemment féconde. Deux phénomènes importants pourraient être associés à ce revirement des tendances: l'émancipation religieuse du Québec qui, dès la fin des années 1950, délaissait rapidement les enseignements de l'Église et rejetait graduellement presque toutes les formes institutionnelles de contrôle des comportements individuels; l'intégration graduelle par la population de l'Ontario de larges contingents d'immigrants venant de cultures plus traditionnelles transformait en partie les mentalités et ralentissait l'adoption de nouveaux comportements familiaux. Ces phénomènes qui jouent en sens contraire sont sans doute liés à l'évolution contrastée des deux provinces.

3. Les variations géographiques et culturelles à l'intérieur du Québec.

Les sections précédentes illustrent à l'aide d'exemples canadiens la diversité des comportements démographiques entre des unités géographiques proches l'une de l'autre, mais dont le système politique et social diffère tout autant que la composition culturelle. On peut y voir immédiatement la justification des différences observées. Cependant il est établi depuis longtemps qu'à l'intérieur même des frontières politiques des variations importantes se

produisent. Le cas de l'union libre et des conceptions hors mariage en France constitue un bon exemple (Prioux, 1993, 1995). On se rappellera également les traditionnelles différences de fécondité et de nuptialité entre les régions rurales et urbaines : au Québec, au recensement de 1961, on observe que les femmes des milieux ruraux se marient les plus jeunes et que l'âge au mariage augmente avec la taille des villes (Henripin, 1968, p. 136); les femmes rurales ont la descendance la plus élevée et cette dernière décroît en fonction de la taille des villes (Henripin, 1968, p.109).

Or il semble que la diffusion récente de l'union libre ait renversé l'ordre établi dans le passé: les régions rurales ou éloignées des grands centres urbains constituent aujourd'hui au Québec les foyers les plus avancés quant à l'adoption de l'union libre en comparaison avec la région métropolitaine de Montréal. À titre exploratoire, on illustrera cette nouvelle et fascinante réalité à l'aide de deux indicateurs: le pourcentage d'unions libres parmi les couples au moment du recensement de 1996 et le pourcentage de naissances hors mariage en 1995 (données gracieusement fournies par le Bureau de la Statistique du Québec). Ces faits ont d'abord été présentés succinctement par Louis Duchesne dans la publication *Statistiques démographiques* (1997 et 1998). Duchesne classe les municipalités du Québec selon les deux indicateurs mentionnés plus haut et constate que les municipalités où l'union libre est la plus répandue se situent dans les régions périphériques, voire même éloignées, alors que celles où elle est peu fréquente se trouvent dans la région de Montréal, plus particulièrement dans les municipalités de l'ouest de l'île de Montréal à forte concentration anglophone. On tentera ici de montrer jusqu'à quel point les liens traditionnels entre comportements démographiques et frontières rurales-urbaines se sont estompés et comment l'identité culturelle semble dessiner de nouvelles frontières.

L'exploitation des données sur les municipalités du Québec (les municipalités sont créées par le gouvernement provincial et constituent la plus petite région administrative) ne sera que très partielle: seules les municipalités comptant au moins 500 couples en 1996 ou ayant enregistré au moins 40 naissances en 1995 seront retenues pour éviter les fluctuations dues aux petits nombres. Par ailleurs, on utilisera le découpage géographique suivant: la région métropolitaine de Montréal (telle que définie au recensement de 1991) en la scindant en communauté urbaine de Montréal (Île de Montréal) et en couronne urbaine; les municipalités du reste de la province. Pour interpréter les variations du pourcentage de couples en union libre et du pourcentage de naissances hors mariage, on recourra de plus à deux indices d'homogénéité culturelle, le pourcentage de personnes qui parlent le français à la maison et le pourcentage de personnes immigrantes, ainsi qu'à deux indices socio-économiques, le pourcentage de celles qui ont fait des études plus élevées que le secondaire parmi la population âgée de 15 ans et plus et le pourcentage de familles à faible revenu.

C'est en milieu très fortement urbanisé, dans la communauté urbaine de Montréal, que l'hétérogénéité des comportements démographiques est la plus grande et qu'elle est associée fortement à l'identité culturelle. Le tableau 1a présente les municipalités de la communauté urbaine de Montréal regroupées selon le pourcentage de personnes qui parlent le français à la maison. On y remarque une forte corrélation avec les indices démographiques moyens: l'union libre et les naissances hors mariage passent respectivement de 7 à 27% et de 11 à 55% quand le pourcentage de francophones augmente de moins de 20% à 60% ou plus. Le pourcentage s'est multiplié par presque 4 pour l'union libre et par 5 pour les naissances hors mariage. On notera aussi l'association tout aussi marquée de la prévalence du français parlé avec les indices socio-économiques, le pourcentage de familles à faible revenu augmentant et le pourcentage de personnes plus instruites diminuant lorsque le pourcentage de francophones s'élève. Ces résultats suggèrent que le lien entre les indices démographiques et l'indice de l'identité culturelle pourrait être attribué aux réalités socio-économiques. Pour identifier l'influence la plus déterminante, on tentera de neutraliser l'effet de l'identité

culturelle. Pour ce faire, on utilisera les données de la couronne urbaine qui encercle l'Île de Montréal et qui constitue avec elle la région métropolitaine de Montréal définie par Statistique Canada. Cette couronne urbaine comprend 57 municipalités dont la majorité comporte plus de 90% de francophones. Le tableau 1b montre que, dans les milieux où les francophones sont nettement majoritaires (90% et plus), les comportements sont du même ordre de grandeur que ceux observés dans les municipalités de la Communauté urbaine où l'on trouvait plus de 60% de francophones: 25 à 30% d'unions libres et 50 à 55% de naissances hors mariage. Quand ces municipalités francophones sont classées selon les indicateurs socio-économiques, on remarque que les unions libres et les naissances hors mariage seraient plus fréquentes dans les milieux où la population est moins instruite et où les familles à faible revenu sont plus nombreuses, mais les variations ne dépassent pas 25%. On retrouve les mêmes résultats dans les municipalités où l'hétérogénéité linguistique est plus forte (moins de 90% de francophones) et où le pourcentage d'immigrants a été retenu comme critère : les variations existent, mais elles ne dépassent pas 30% et, bien entendu, globalement les unions libres et les naissances hors mariage y sont moins fréquentes qu'en régions fortement francophones.

L'analyse statistique approfondie de l'ensemble des municipalités du Québec n'a pu être conduite dans le cadre de ce texte; pour fins d'illustration, on a examiné les 20 municipalités extérieures à la région métropolitaine de Montréal qui ont le plus fort pourcentage de couples en union libre et les 20 qui ont le plus faible pourcentage. Les indices socio-économiques moyens qui les caractérisent ne sont pas sensiblement différents. Ces municipalités se retrouvent dispersées sur le territoire; on décèle vaguement une présence du Bas du fleuve et des régions plus anglophones des Cantons de l'est et de l'Outaouais parmi les municipalités où l'union libre est la moins fréquente, et peut-être une présence plus marquée des régions éloignées, Abitibi et Côte-Nord, parmi celles où elle est la plus fréquente. Mais ce ne sont là que des observations impressionnistes qu'il faudrait renforcer par une analyse qui engloberait, entre autres, plus d'une année d'observations. Dans la région de Montréal, on peut distinguer des associations entre homogénéité culturelle francophone et adoption de nouveaux modes de formation des unions et des familles; en province, cela est moins clair. On peut toutefois remarquer que la municipalité de province qui a le plus faible pourcentage d'unions libres et plus de 99% de francophones en comprend 16%, ce qui est deux fois plus que la moyenne des municipalités de la communauté urbaine de Montréal qui comportent moins de 20% de francophones (7% au tableau 1a).

L'adoption de l'union libre a indéniablement pris un tour surprenant à l'intérieur du Québec, les milieux les moins urbanisés comportant de larges secteurs où ce comportement est plus fréquent qu'en milieu montréalais, même où l'homogénéité culturelle francophone est très forte. Il est difficile de poser des hypothèses après une analyse encore trop superficielle, mais celle-ci ouvre la porte à des questions fort intéressantes.

TABLEAU 1 - INDICATEURS DU MODE DE FORMATION DES UNIONS ET DES FAMILLES ET DIVERS INDICATEURS CULTURELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES (VALEURS MOYENNES)

A) MUNICIPALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (ÎLE DE MONTRÉAL)

Français parlé à la maison 1991 %	1996 unions libres %	1995 nais. hors mariage %	1991 pop. immigrante %	1991 Terminé + que le sec. %	1991 fam. à faible rev. %
Total	15,73	28,73	22,20	56,79	15,02
70% et +	24,44	54,99	16,06	37,91	22,78
60-69%	27,21	48,87	21,77	47,25	22,28
40-49%	13,36	29,19	26,74	44,70	15,11
30-39%	13,90	18,93	34,01	54,79	16,21
20-29%	11,13	21,27	21,47	63,80	7,81
Moins de 20%	7,06	10,61	28,26	66,37	7,84

B) MUNICIPALITÉS DE LA COURONNE URBAINE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Français parlé à la maison (1991) %	1996 unions libres %	1995 nais. hors mariage %	1991 pop. immigrante %	1991 Terminé + que le sec. %	1991 fam. à faible rev. %
Total	27,03	51,29	5,12	46,05	11,85
Plus de 90% francophones :	29,49	56,34	2,71	42,01	12,59
% études post-secondaires					
- Moins de 40%	31,93	60,84	2,32	-----	16,86
- 40-49	28,57	54,70	2,97	-----	10,58
- 50% et +	25,94	49,67	3,00	-----	7,35
% de familles à faible revenu					
- 20% et +	34,54	65,30	2,49	36,12	-----
- 10-19	29,48	55,66	2,67	41,09	-----
- Moins de 10%	27,67	54,25	2,85	45,74	-----
Moins de 90% de francophones :	23,38	43,82	8,69	52,03	10,74
% d'immigrants					
- Moins de 8%	29,92	46,21	-----	50,68	10,37
- 8% et +	19,53	41,22	-----	53,51	11,15

Conclusion : le chevauchement de divers types de frontières.

Les frontières politiques jouent-elles un rôle au-delà des frontières culturelles ou religieuses? L'exemple canadien apporte un certain nombre d'éléments de réponse, mais l'analyse doit être poursuivie pour être concluante. Les différences entre le Québec et l'Ontario résultent, sans contredit, de leur composition religieuse et culturelle différente; par contre, jusqu'à un certain point, cette composition résulte elle-même du système politique qui leur est propre, grâce aux choix politiques, sociaux et culturels que ce dernier permet. Mais la frontière politique est loin d'être étanche, car on peut le constater dans la dernière partie, les municipalités du Québec où l'homogénéité culturelle francophone est faible adoptent des comportements qui sont proches de ceux de l'Ontario anglophone, protestante et où le pourcentage de la population immigrante est fort. D'autres travaux ont d'ailleurs montré que les régions de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick proches des frontières québécoises où la population de langue française est relativement nombreuse, adoptent des comportements semblables à ceux du Québec en matière d'unions libres et de naissances hors mariage (Bédard, Naud et Bender, 1997).

Les frontières culturelles ne sont pas étanches non plus : on se rappellera l'exemple des frontières rurales-urbaines; les comportements démographiques des régions éloignées peuvent être sensiblement les mêmes que ceux des grands centres urbains, lorsque l'homogénéité linguistique est forte, même si dans ce cas les variations restent marquées. Ce que les exemples choisis montrent de plus intéressant, au-delà des liens entre frontières politiques et identité culturelle, c'est la volatilité des liens entre les frontières, quelles qu'elles soient, et les comportements démographiques: le Québec francophone et catholique a conservé longtemps une fécondité élevée; c'est la même chose pour les régions rurales; l'avance séculaire de l'Ontario dans ce domaine, marquée par une nuptialité intense et précoce et une fécondité des mariages réduite, disparaît soudainement au cours des années 1960. Quand les transformations de la famille se produisent, c'est le Québec francophone, mais de moins en moins catholique, qui prend les devants et s'éloigne des modèles traditionnels : très faible fécondité, recours massif à la contraception moderne et à la stérilisation contraceptive, montée de l'union libre et de l'instabilité conjugale, adoption de l'union libre comme cadre de formation de la famille. Et ces nouveaux comportements se retrouvent partout sur le territoire, en régions éloignées, il n'y pas si longtemps conservatrices, comme en régions fortement urbanisées.

Comme on le voit, la démographie du Canada ne peut se comprendre sans recourir à des découpages qui tiennent compte à la fois de son organisation politique, de ses groupes linguistiques, de son organisation sociale et culturelle. Cependant, il semble bien que l'identité culturelle joue un rôle majeur, associé à une diversification des comportements que nulle autre des variables prises en compte ne semble approcher.

BIBLIOGRAPHIE

- M. BÉDARD, F. NAULT et R. BENDER, « Nuptialité et naissances hors mariage à l'échelle infraprovinciale, 1971-1991 », communication présentée au *Colloque Couples et conjugalité dans le cadre du Congrès de l'ACFAS*, Trois-Rivières, 1997.
- L. DUCHESNE, « Deux fois plus d'unions libres depuis dix ans », *Statistiques. Données sociodémographiques en bref*, vol. 2, no 3, juin 1998, p. 4-5.
- L. DUCHESNE, « Naître au naturel : les naissances hors mariage », *Statistiques. Données sociodémographiques en bref*, vol. 1, no 3, juin 1997, p. 1-4.
- J. DUMAS et A. BÉLANGER, « Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario et du Québec », *Rapport sur l'état de la population du Canada 1995. La Conjoncture démographique*, Statistique Canada, 1996, p. 129-195.
- J. DUMAS et A. BÉLANGER, « Les unions libres au Canada à la fin du XXe siècle », *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996. La Conjoncture démographique*, Statistique Canada, 1997, p. 125-192.
- J. HENRIPIN, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa, 1968, 425 p.
- E. KLIJZING et M. MACURA, « Cohabitation and extra-marital childbearing : early FFS evidence », *Actes du Congrès international de la population*, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Beijing 1997, p. 885-902.
- K. KROTKI et E. LAPIERRE, « La fécondité au Canada selon la religion, l'origine ethnique et l'état matrimonial », *Population*, vol. 23, no 5, 1968, p. 815-834.
- E. LAPIERRE-ADAMCYK, C. LE BOURDAIS et N. MARCIL-GRATTON, « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, 1999, à paraître.
- N. MARCIL-GRATTON et C. LE BOURDAIS, *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire*, Ministère de la Justice, Canada, 1999, à paraître.
- F. PRIOUX, « La fécondité hors mariage en France depuis 1968 : évolution des contrastes interdépartementaux », *Espace, Population, Sociétés*, 1993-2, p. 282-292.
- F. PRIOUX, « La fréquence de l'union libre en France », *Population*, vol. 3, 1995, p. 828-844.